

Luxembourg, le 24 janvier 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« Le 31 mars 2019 la période des baux de pêche précédente a pris fin, de sorte que les syndicats de pêche ont dû procéder au renouvellement du collège des syndics et se prononcer sur le principe de l'adjudication.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- Combien de syndicats de pêche existe-t-il dans notre pays ?*
- Quel est le nombre des lots de pêche au Luxembourg ?
Quelle est la longueur moyenne des différents lots ?*
- Combien de lots se trouvent actuellement sous amodiation ?*
- Combien de lots ont été retirés de l'amodiation pendant les cinq dernières années ? Quelles en ont été les raisons ?
Sous quels critères les lots de pêche concernés pourront-ils être soumis à nouveau à l'amodiation ?*
- Madame la Ministre juge-t-elle opportun de publier la liste des syndicats de pêche avec des détails de contact, tel qu'il est le cas pour les syndicats de chasse ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-ce que Madame la Ministre peut confirmer que plusieurs lots de l'Alzette en aval de Luxembourg-Ville ont été retirés de l'amodiation pour cause de renaturation de la rivière en question ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député